

Programme d'encouragement du secteur pétrolier—Loi

M. Tobin: Ce n'est pas une société d'admiration mutuelle, mais une société de survie mutuelle. Si nous ne sommes pas nombreux, surtout en provenance de ma province, quand j'écoute le député parler j'apprends quelque chose. Parce que nous ne sommes pas nombreux, nous devons parler haut et fort au nom de ceux qui nous ont élus.

M. McDermid: Bien dit, Brian.

M. Tobin: Nos vis-à-vis n'y comprennent rien, monsieur le Président, parce qu'ils s'exercent surtout à crier très fort «oui, oui, patron» quand arrive le moment de voter, au lieu d'occuper leur intelligence à formuler leur point de vue ou de faire entendre leur voix pour défendre leurs électeurs. Je comprends nos vis-à-vis parce que leur principale activité consiste à répondre à l'appel de leur whip, à voter comme le gouvernement le leur indique.

M. Holtmann: Qu'est-ce que c'est: une question ou une observation?

M. Tobin: Une observation et une question telles que prévues dans le Règlement. Nos vis-à-vis n'aiment pas ce genre de propos parce qu'ils font office d'auditoire pour ceux d'entre nous qui ont quelque chose à dire. Je veux dire au député de Gander-Twillingate qu'il a été très précis et très éloquent...

Des voix: Oh, oh!

M. Tobin: ... pour exposer le dilemme où se trouvent non seulement les citoyens mais aussi les entreprises de Terre-Neuve qui ont mis beaucoup d'espoir dans une promesse. S' imagine-t-il que des entreprises de Terre-Neuve peuvent avoir confiance en la parole de la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources en ce qui concerne l'avenir du pétrole sous-marin? Peuvent-ils faire confiance au programme Entreprise Atlantique annoncé dans le budget compte tenu de la façon brutale dont le gouvernement a manqué à ses promesses? Ce qui me gêne, ce n'est pas le fait qu'ils n'aient pas tenu parole, car j'y suis habitué avec eux. Ce qui me gêne, c'est la facilité avec laquelle ils l'ont fait. Ce qui me gêne, ce n'est pas qu'ils aient renié un engagement; c'est qu'ils n'aient même pas pris la peine de s'en excuser. Quel conseil le député pourrait-il donner aux gens de Terre-Neuve qui pensent pouvoir tirer un avantage quelconque de quelque chose comme le Programme Entreprise Atlantique annoncé par ce même ministre dont la parole sur les subventions dans le cadre du Programme d'encouragement au secteur pétrolier n'a pas été respectée?

M. Baker: Monsieur le Président, c'est une question très, très grave. Le député demande si le gouvernement actuel et le gouvernement de Terre-Neuve laissent un avenir quelconque à Terre-Neuve. Je pense que les quelques remarques que je vais faire vont principalement porter sur les régions les plus éloignées du centre, mais j'aimerais préciser que les coupures auxquelles on procède actuellement et celles qui ont été recommandées dans l'étude du groupe de travail ainsi que la déclaration du Président du Conseil du Trésor (M. de Cotret) annonçant des primes aux gestionnaires qui supprimeraient le plus grand nombre de postes à la Fonction publique, auront des répercussions plus graves sur Terre-Neuve et sur l'Île-du-Prince-Édouard que sur toute autre province du Canada. La raison, c'est que nous n'avons pas de bureaux régionaux ou

centraux, bien qu'en fait nous en ayons un ou deux, mais rien qui mérite d'être mentionné. En général, quand on fait des coupures, on les répercute sur les échelons inférieurs. Les programmes auxquels le gouvernement fédéral s'attaque sont ceux qui touchent les zones les plus profondément rurales.

● (1600)

A propos d'avenir de Terre-Neuve, il y a actuellement 100,686 personnes qui sont ce qu'on appelle des prestataires de l'assurance-chômage à Terre-Neuve, sur une population active de 224,000 personnes, c'est-à-dire que 48 p. 100 de cette population relèvent de la catégorie des prestataires de l'assurance-chômage. Ça ne veut d'ailleurs pas dire qu'ils touchent l'assurance-chômage. Cela veut dire que ces gens-là ont présenté une demande de prestations. Quand on dit que la population active a diminué de 3,000 personnes entre décembre et janvier, il ne faut pas perdre de vue la définition de Statistique Canada qui définit une personne active comme une personne en chômage depuis 26 semaines qui a vainement cherché du travail. Or, après ces 26 semaines infructueuses, Statistique Canada retire cette personne des données sur la population active. Il y a donc une baisse de 3,000 personnes par mois au sein de la population active de Terre-Neuve.

Les perspectives de cette province ne sont guère reluisantes quand on songe à toutes les compressions pratiquées dans les programmes d'emploi direct et dans les paiements versés aux particuliers. La seule porte de sortie est une manifestation en masse ou des élections générales.

M. Rodriguez: Monsieur le Président, je voulais poser une question au député. Au cours des séances du comité des Communes qui s'est penché sur cette mesure, le député de Brampton-Georgetown (M. McDermid), un député conservateur, a déclaré que la suppression des subventions d'encouragement au secteur pétrolier importait peu. Il a laissé entendre que les compagnies pétrolières se mettront bientôt à forer des puits sans l'aide de ce programme. Le député est-il d'accord avec le député conservateur en question sur ce point?

M. Baker: Monsieur le Président, c'est une question fort importante. Elle donne une idée de la réponse que le député en question a fournie au comité. On peut toujours évidemment forer au large des côtes sans ce programme. Les compagnies pétrolières auraient volontiers poursuivi leurs activités de forage si les prix pétroliers avaient continué de monter. On aurait eu effectivement des activités de développement économique au large de nos côtes si on avait pu convaincre les cheikhs, qui ont des intérêts dans ces activités, qu'ils n'avaient rien à craindre du lendemain. Cela ne poserait pas de problème, s'il se trouvait des gens dans les milieux financiers internationaux disposés à risquer l'argent nécessaire à long terme pour l'exploitation des gisements sous-marins. Le critique néo-démocrate en matière énergétique a évoqué le même problème existant en Colombie-Britannique où les grands projets de développement hydro-électrique restent à l'état de projets. Quand on parle d'investissements aussi considérables, il faut compter sur des milieux financiers qui accepteront toujours de prêter. Il faut des contrats à long terme assurant que ces fonds seront remboursés.